



Montgermont

Autour de la Motte

N° 191 - juin 2021



Les futurs lauréats du Salon de l'Aquarelle ?

Palmarès 2021 page 10

SOMMAIRE

■ ÉLECTIONS - P4

■ INFOS MUNICIPALES / INTERCO - P6

- Réseau Express Vélo
- PLUi
- Un nouvel outil de gestion
Le RLPi
- Les brèves du Conseil
- Éclairage nocturne
- Marre des bouchons ?

■ CULTURE ET ANIMATIONS - P10

- Palmarès 2021 Salon de l'Aquarelle
- Graines d'aquarellistes
- Retour fête de la nature

■ ENFANCE JEUNESSE - P12

- Écoles Gérard Philipe
- École Notre Dame

■ SPORT - P16

- Basket
- Volley

Ne pensez pas à l'automne. Il viendra bien à temps, tout comme l'hiver. Profitez au contraire du bonheur que vous donnent les vrais beaux jours sous les grands arbres verts.

Charles Trénet



Ce mois de juin s'annonce prometteur avec des retrouvailles culturelles, sportives, festives... Je me joins à votre joie de ce retour à une vie plus riche socialement et vous invite à en profiter pleinement dans le respect des bonnes pratiques, pour continuer à se protéger les uns et les autres.

Juin sera aussi le mois du retour à la consultation démocratique avec les élections départementales et régionales qui se dérouleront les 20 et 27 juin. Nous vous invitons dès à présent à vous mobiliser car voter est un droit et un devoir essentiel.

Vous aurez également la possibilité de vous exprimer sur deux sujets intercommunaux importants : l'adaptation du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) approuvé en décembre 2019 ainsi que la concertation sur la mise en place d'un RLPi (Règlement Local de Publicité intercommunal). Ces deux projets sont en phase de consultation ; aussi nous vous invitons à apporter votre contribution.

Lors du dernier Conseil municipal, le Pôle Enfance Jeunesse a trouvé son nom : "La Ruche". Il symbolise parfaitement l'effervescence de ce lieu de vie, qui accueille la jeunesse montgermontaise de sa petite enfance à l'entrée dans l'âge adulte (ateliers du RIPAME - Relais Intercommunal des Parents, Assistants Maternels et Enfants - du Syrenor, deux classes de l'école élémentaire Gérard Philipe ainsi que les activités proposées par les Francas). Il restera à nommer progressivement les diverses salles. Une consultation auprès des utilisateurs est actuellement en cours.

2020 ne nous a pas permis d'inaugurer comme il se doit ce nouveau bâtiment, pôle important dans le développement de notre commune. Nous avons donc la volonté d'organiser ce moment lors du week-end du forum des associations, les 4 et 5 septembre. Nous souhaitons rendre ces deux jours festifs en vous proposant également un bal folk et d'autres surprises !



Bien à vous,

Laurent Prizé, Maire

Distribution Association Montgermont Volley Ball Club

Autour de la Motte - Juin 2021 - N°191
Bulletin mensuel - Directeur de la publication : Laurent Prizé
Conseillère municipale déléguée à l'information et à la communication : Aurélie de la Motte Rouge
Ont contribué à ce numéro : les services de la mairie, les élus concernés par les articles, les écoles Gérard Philipe et Notre Dame, les associations montgermontaises (BCM, MVBC)
Comité de relecture : Marie-Madeleine Jacob, Jean-Yves Quélenec (sauf ajouts et modifications de dernière minute).

Mairie - Place Jane Beusnel 35760 Montgermont
02 99 68 83 88 - mairie@ville-montgermont.fr
ville-montgermont.fr

Réalisation : Service communication - Sabrina Duchemin

Crédit images :
Direction de l'information légale et administrative - viepublique.fr
Rennes Métropole

Impression : imprimerie Hauts de Vilaine (Châteaubourg)



Certifié PEFC

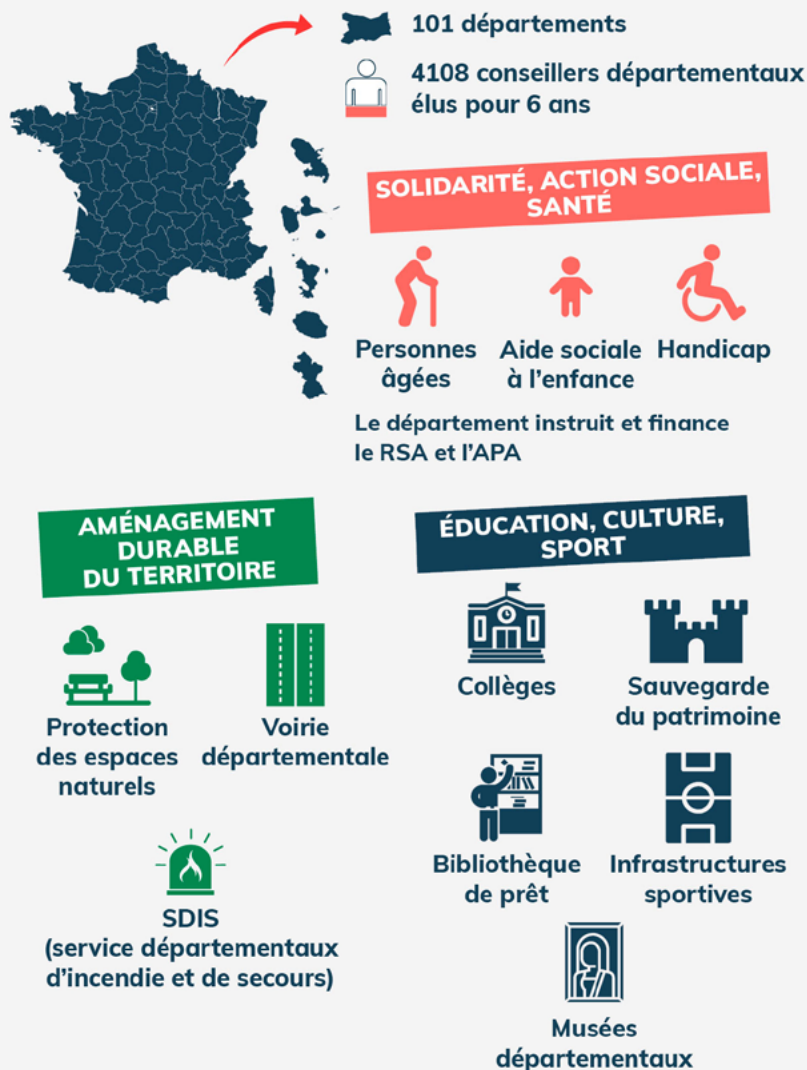
Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées.

10-31-1821

pefc-france.org

Les 20 et 27 juin 2021 auront lieu les prochaines élections départementales et régionales.
Quelles sont leurs compétences et leurs champs d'actions ?
Zoom sur ces deux collectivités territoriales qui, assurent au quotidien un service public nécessaire.

Le Département



Le Département d'Ille et Vilaine

54 conseillers départementaux seront élus pour 6 ans. Vous votez pour un binôme paritaire se présentant sur le canton dont fait partie votre commune. Montgermont dépend du canton de Betton.

VOTONS !

Qui peut voter pour les élections départementales et régionales ?

Pour pouvoir voter, il faut être français, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur les listes électorales. Les inscriptions, pour voter à ce double scrutin, sont closes depuis le 14 mai dernier. Les scrutins départementaux et régionaux ne sont pas ouverts aux ressortissants des pays membres de l'Union européenne.

Organisation des bureaux de vote

Ce double scrutin se déroulera de 8h à 18h mais il pourra être avancé ou retardé par arrêté préfectoral et aura lieu dans la même salle de vote. Chaque électeur doit se présenter le jour du vote avec sa carte d'électeur et une pièce d'identité. Les nouveaux inscrits recevront leur carte courant juin. Pour les opérations de vote, un protocole sera mis en place pour garantir la sécurité sanitaire des électeurs et des membres des bureaux de vote, dans le respect des consignes données par le gouvernement : limitation à 6 électeurs présents simultanément, séparation et sens de circulation entre les deux scrutins (pour éviter tout croisement).

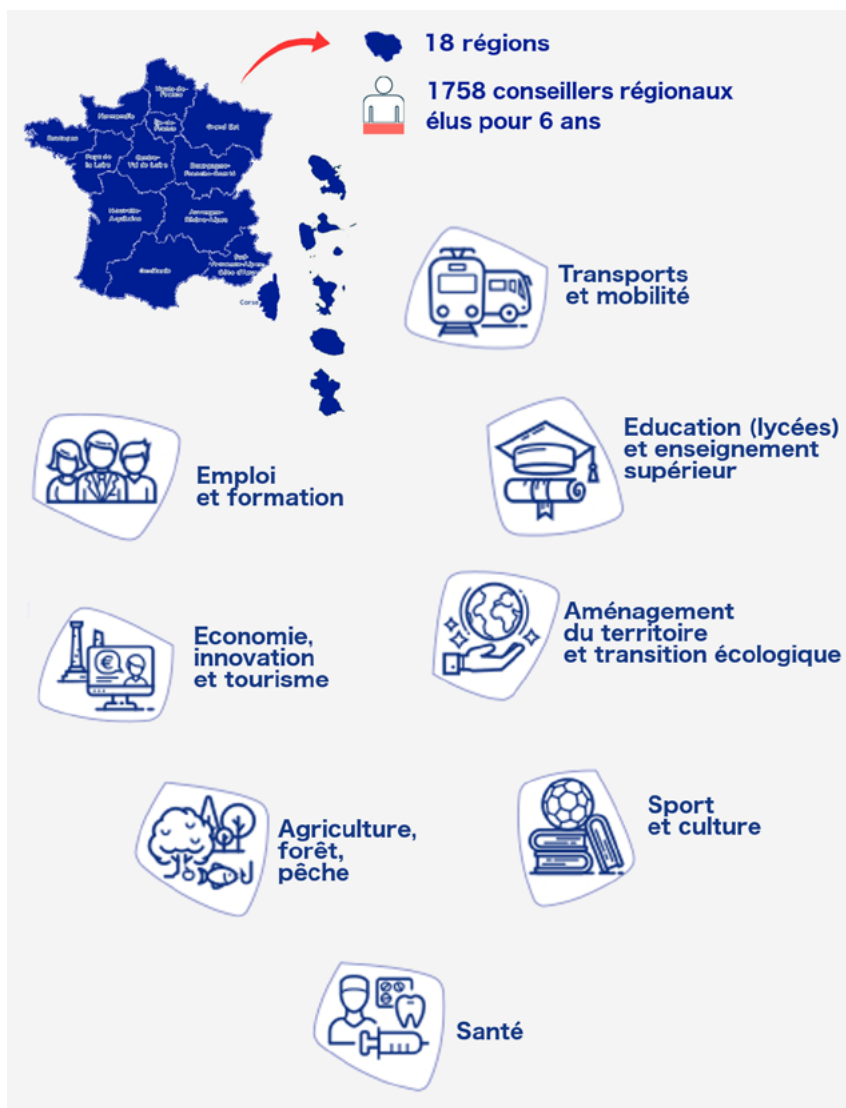
Procuration en ligne

Conformément à ce que prévoit la loi du 22 février 2021, les procurations sont facilitées grâce à la possibilité pour chaque mandataire de disposer de deux procurations, y compris si elles sont toutes deux établies en France.

Pour voter par procuration, il existe un nouveau service en ligne qui permet **un suivi numérique** de votre demande de procuration électorale, **complémentaire à la version papier** : www.maprocuration.gouv.fr
Après avoir effectué votre demande de procuration en ligne, **rendez-vous au commissariat ou à la gendarmerie** la plus proche de chez vous **pour valider votre identité.**



La Région



La Région Bretagne

83 conseillers régionaux élus pour 6 ans au suffrage universel direct.

2 tours d'élection sauf si une liste obtient plus de 50% des suffrages dès le 1^{er} tour

Mieux comprendre le mode de scrutin :

Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, elle obtient 1/4 des sièges à pourvoir.

Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

Pour le second tour, pas de majorité absolue, seule la représentation proportionnelle comptera.

Comment sont décidées les actions à mener ?

Le Département et la Région sont deux collectivités territoriales fonctionnant sur le même principe que la commune avec une assemblée délibérante, une commission permanente et des commissions thématiques. Les décisions sont votées par chaque assemblée avant de pouvoir être mises en action par les agents publics travaillant au sein de ces collectivités.

Soutiens à la commune



Le Département

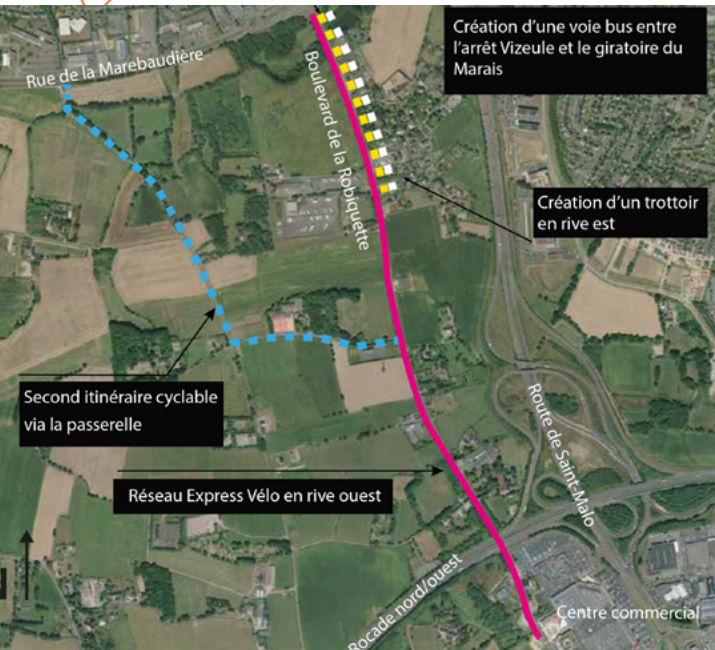
- Cofinancement le poste de coordinateur de la Maison Helena
- Accompagnement financier et matériel de la labellisation "Espace Naturel Sensible" de la Prairie d'Olivet
- Réalisation des pistes cyclables du Réseau Express Vélo (REV) venant de Melesse - La Mezière et connectant le REV métropolitain

La Région

- Subvention lors de la création du Pôle Enfance Jeunesse "La Ruche" dans le cadre de l'appel à projet Bâtiment Performant
- Prix zéro phyto et plus globalement la gestion de la politique de l'eau (Montgermont a reçu le prix zéro phyto en 2019 pour récompenser son engagement dans cette démarche depuis de nombreuses années)
- Formation des agents des équipes espaces verts avec le syndicat du Bassin Versant de l'Ille et l'Illet et de la Flume (BVIIF)

RÉSEAU EXPRESS VÉLO (REV)

Le Réseau Express Vélo (REV) est un projet métropolitain qui consiste à créer un réseau de pistes plus confortables, plus lisibles et plus sécurisantes pour les cyclistes. En 2024, 105 km de pistes cyclables relieront ainsi les communes de la première couronne à Rennes.



Plus de sécurité, de confort et de fluidité

Le Réseau Express Vélo Rennes-Montgermont prend la forme d'une piste cyclable bi-directionnelle large et confortable (3 mètres). Il est constitué d'une piste en enrobé, avec une signalisation adaptée spécifique qui informe le cycliste qu'il circule sur le REV.

La piste est également sécurisée par la mise en place de séparateurs (espaces verts et bordures) avec la voie réservée aux véhicules. Le marquage au sol sur les carrefours permet de signaler aux automobilistes le passage de la piste cyclable afin qu'ils redoublent de vigilance.



Une nouvelle section sur l'axe Montgermont-Rennes

À partir du second semestre 2021 et jusqu'au premier semestre 2022, l'aménagement du REV commencera par des travaux sur les réseaux (éclairage, gaz et eau potable) dans la section comprise entre l'entrée du Centre Commercial Grand Quartier (sur le boulevard de la Robiquette) et le rond-point du Marais (sur la ville de Montgermont). Cette portion sera prolongée ultérieurement jusqu'à La Chapelle

des Fougeretz et rejoindra à terme la section reliant La Chapelle des Fougeretz à la Mézière (réalisation par le département).

De janvier à novembre 2022, les travaux consisteront à aménager la voirie. Ils seront réalisés sous une circulation alternée. La mise en œuvre définitive du tapis d'enrobés sera réalisée de nuit (route barrée).

Les autres aménagements

Parallèlement à l'aménagement du REV, un trottoir sera réalisé en rive est pour les piétons au niveau du secteur de La Vizeule. Une voie de bus sera également créée dans le sens Rennes-Montgermont pour faciliter l'accessibilité au giratoire du Marais depuis l'arrêt Vizeule. Les arrêts de bus Vizeule seront sécurisés par la création d'un quai.

Concernant la circulation générale, la largeur de la chaussée sera réduite à 6,50m, contre 7m actuellement, et la vitesse passera de 70km/h à 50 km/h.

Un plateau piétonnier au niveau de la Vizeule permettra de limiter les vitesses.

Réunion d'information

Le 14 juin à 20h en visio (lien sur le site internet de la commune), une présentation du projet vous est proposée. Les plans seront affichés dans le sas de la mairie du 10 au 30 juin 2021.

Pourquoi un REV ?

La mise en œuvre du Réseau Express Vélo (REV) est l'une des actions inscrites dans le Plan de Déplacements Urbains de Rennes Métropole, adopté en janvier 2020 afin de favoriser les déplacements domicile-travail à vélo, notamment pour les utilisateurs de vélos à assistance électrique, sur des axes déjà fréquentés.



20,7 M€
inscrits au
Plan de Déplacements
Urbain pour le REV



105 km
de réseau express vélo
en 2024



PLUS D'INFOS
rennesmetropole.fr

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), approuvé en décembre 2019, doit être adapté pour permettre de nouveaux projets des communes et de la métropole et se conformer à des évolutions réglementaires. Cette procédure fait l'objet de deux périodes pendant lesquelles le public pourra donner son avis.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) approuvé le 19 décembre 2019 définit le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du territoire métropolitain à l'horizon 2035. Chaque commune participe à sa mise en œuvre par le biais de son projet urbain d'échelle communale.

Le projet global trouve sa traduction réglementaire dans deux pièces du dossier de PLUi : les orientations d'aménagement et de programmation déclinées aux échelles métropolitaines, intercommunales et communales et le règlement.

Le PLUi est donc un document vivant. Il doit être adapté pour rester en adéquation avec la mise en œuvre des projets urbains portés par les communes et se conformer aux évolutions réglementaires nécessaires à la réalisation du PADD du territoire métropolitain à l'horizon 2035. Afin notamment de permettre l'avancement de certains projets sur Montgermont et l'ensemble des 42 autres communes de la Métropole, une première modification générale du PLUi est prévue.

Les adaptations qui seront intégrées à la procédure de modification n°1 permettront d'adapter le PLUi aux projets des communes et de la métropole et d'améliorer l'écriture réglementaire pour faciliter sa compréhension et son application. Elles ne pourront cependant pas remettre en cause l'économie générale du PLUi approuvé en 2019 ni réduire des protections (ex : patrimoine bâti d'intérêt local, protections paysagères...).

Par ailleurs, les évolutions proposées doivent rester compatibles avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Rennes. L'évaluation environnementale du PLUi sera actualisée et complétée en cas de besoin.

Calendrier prévisionnel de la modification n°1

Cette procédure fait l'objet de 2 périodes pendant lesquelles le public pourra donner son avis :

- Jusqu'à l'automne 2021 : une phase de concertation préalable qui permet de prendre connaissance des objectifs et modifications envisagées sur les secteurs concernés. Le public peut apporter ses contributions s'il le souhaite.
- 1^{er} trimestre 2022 : une phase d'enquête publique d'un mois au cours de laquelle le public pourra consulter et donner son avis sur les modifications proposées.
- Approbation par le Conseil métropolitain en 2022.



Consultez

Un dossier papier de concertation est mis à la disposition du public à l'accueil de la Mairie et au point info de l'Hôtel de Rennes Métropole.

Un dossier numérique est disponible via le site internet de Rennes métropole (un accès a été mis en place sur le site internet de la commune de Montgermont).

Donnez votre avis

Par voie numérique :

- Soit sur le registre dématérialisé : www.registre-dematerialise.fr/2430
- Soit sur l'adresse mail dédiée : concertation.m1plui@rennesmetropole.fr

Par voie manuscrite :

- Soit sur le registre papier de concertation au Point Info de l'hôtel de Rennes Métropole (4, avenue Henri Fréville) à Rennes
- Soit en adressant un courrier à Madame la Présidente (Hôtel de Rennes Métropole, 4 avenue Henri Fréville - 35000 Rennes, en précisant en objet "Concertation préalable à la modification n°1 du PLUi")



PLUS D'INFOS
metropole.rennes.fr

Le PLUi, un outil pour vos projets de construction

En amont de vos projets de construction ou de rénovation vous devez consulter le PLUi (disponible en consultation à l'accueil de la mairie ou téléchargeable sur le site internet de la commune).

Il vous permettra de savoir ce qu'il est possible de faire ou non.

Par exemple :

- Je désire agrandir mon logement ou construire une terrasse, une véranda ...
- Je souhaite construire une annexe à ma maison (abri de jardin > 6 m², garage, carport ...)
- Quelle démarche faire pour installer une piscine ?
- Je souhaite changer ma clôture
- ...



UN NOUVEL OUTIL DE GESTION

Le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)

Rennes Métropole a décidé de lancer en novembre 2020 l'élaboration de son futur Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi), qui doit entrer en vigueur courant 2022. Il s'agit de réglementer l'implantation de publicités, pré-enseignes et enseignes sur le territoire des 43 communes de la métropole. Avec quelles règles ? Les élus des communes vont élaborer ce règlement et les citoyens peuvent participer à cette réflexion.



Contexte

Chaque entreprise dispose "d'un droit à l'enseigne". Ces dernières sont autorisées sur l'ensemble du territoire (en agglomération comme en campagne) et sont encadrées par le Règlement National de Publicité (RNP). Un règlement local peut quant à lui restreindre les possibilités d'installation des enseignes, résultant des règles nationales, en prenant en compte les enjeux paysagers locaux.

Sur la Métropole, 7 communes ont un règlement local (Betton, La Chapelle des Fougères, Le Rheu, Rennes, Chartres de Bretagne, Saint-Grégoire, Saint Jacques de la Lande).

Ces derniers arrivant à échéance, le Conseil métropolitain y a vu une opportunité de renforcer, en complément et en articulation avec le Plan Local de l'Urbanisme intercommunal, la dimension paysagère et environnementale du projet métropolitain dans le respect de la diversité des communes et des paysages.

Montgermont n'ayant pas de règlement, cet outil va être apprécié pour

bénéficier d'une cohérence communale et, ainsi qu'à l'échelle de la Route du meuble.

Le RLPi c'est quoi ?

Le RLPi constitue un outil de gestion de la publicité, adapté aux spécificités locales. Il instaure dans des zones définies, des règles plus restrictives que la réglementation nationale ou permet de déroger à certaines interdictions. Il encadre les règles de l'affichage publicitaire pour aboutir à un développement maîtrisé.

Un RLPi permet donc de garantir que les dispositifs publicitaires susceptibles de se développer s'implanteront en cohérence dans le paysage :

- Préserver les qualités paysagères et patrimoniales de la ville archipel
- Garantir la qualité des interfaces ville-campagne
- Mettre en valeur les entrées et traversées de villes
- Protéger les secteurs patrimoniaux et paysagers de la publicité
- Préserver le paysage du quotidien et garantir la visibilité des activités

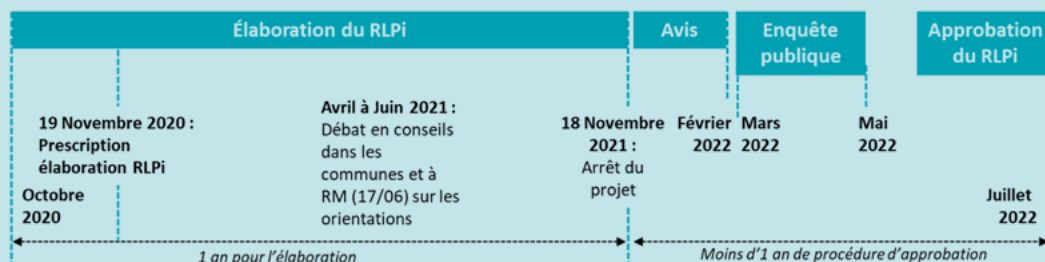
locales

- Encadrer les dispositifs dans les secteurs résidentiels
- Encadrer les dispositifs d'affichage dans les centre-villes et centres bourgs
- Encadrer les dispositifs dans les zones d'activités et les zones commerciales
- Réduire la pollution visuelle et les impacts sur l'environnement
- Dédensifier les axes saturés en dispositifs d'affichage
- S'adapter à l'éclairement ambiant dans espaces publics
- Limiter les dispositifs numériques

La procédure

La procédure d'élaboration d'un RLPi comprend les mêmes étapes de procédure que l'élaboration d'un PLUi : prescription, collaboration avec les communes, concertation avec le public, débats sur les orientations du projet (conseils municipaux et métropolitain), arrêt du projet et approbation après enquête publique.

Calendrier prévisionnel



PLUS D'INFOS
rlpirennesmetropole.fr

LES BRÈVES DU CONSEIL

Chaque mois, Autour de la Motte vous présente sous forme d'articles, les différentes délibérations prises en Conseil municipal, ainsi que quelques informations sous forme de brèves comme ci-dessous. Cependant si vous souhaitez en apprendre plus sur le sujet, toutes les délibérations sont consultables en mairie. (Conseil municipal du 27/05/21).

Finances

Mandat d'études préalables pour l'aménagement des secteurs "La Fougerolle" et "La Bégassière" avec la SPLA Territoires publics

La Société Publique Locale d'Aménagement "Territoires publics" va accompagner la commune dans l'étude d'une zone d'activités urbaines située à La Fougerolle et une zone de renouvellement urbain située à La Bégassière. La durée des études est estimée à deux ans et demi.

Participation de la commune au fonctionnement d'une classe d'intégration scolaire (CLIS)

Afin de permettre l'accueil d'un élève montgermontais dans une classe CLIS, la commune participera aux frais de fonctionnement de l'établissement concerné à hauteur de 423, 83€.

Intercommunalité

Rennes Métropole - Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) - Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant

Jérôme Marquet : titulaire
Muriel Hubert : suppléante

Enfance-jeunesse

Dénomination du Pôle Enfance Jeunesse

Suite à la proposition de la commission enfance-jeunesse le nom de "La Ruche" est adopté pour désigner le pôle enfance jeunesse situé rue des Courtines. Une inauguration est prévue en septembre prochain.

ÉCLAIRAGE NOCTURNE

Pause estivale

Afin de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effets de serre et également préserver la faune et la flore nocturne, la Municipalité a souhaité suspendre l'éclairage public sur toute la commune du 15 juin au 15 août - Période où les jours sont les plus longs. En cas de manifestation particulière, l'éclairage pourra être maintenu, tout ou une partie de la nuit, sur certaines rues.

Quel impact ?

Au delà de l'aspect financier, l'enjeu de cette suppression est également d'ordre écologique. En effet, certaines espèces vivent la nuit : rapaces nocturnes, papillons de nuit, coléoptères, mammifères... et bien que la plupart soient discrètes et méconnues, elles jouent un rôle primordial pour le fonctionnement des écosystèmes. Les organismes vivants réagissent différemment à la lumière artificielle en fonction des espèces. C'est le cas des insectes qui subissent une prédation très forte ou s'épuisent jusqu'à la mort en tournant au-dessus des lampadaires.

D'autres espèces sont repoussées par l'éclairage afin d'éviter d'être vues (rongeurs, chauves souris...) et subissent une dégradation et une diminution de leurs habitats. Tous les groupes d'espèces sont impactés : des rapaces nocturnes jusqu'aux insectes en passant par les amphibiens. La flore est également impactée : la majorité des plantes étant pollinisée la nuit, les papillons nocturnes piégés en hauteur par la lumière artificielle n'assurent plus leur rôle de pollinisation et de fait, diminuent drastiquement la création de graines et de fruits pour les végétaux.

MARRE DES BOUCHONS ?

Rennes Métropole met en place une carte participative pour réduire le trafic.

Il suffit de renseigner ses horaires et modes de déplacement sur l'outil. Du 1^{er} au 21 juin, la Métropole lance un jeu concours !



PLUS D'INFOS
metropole.rennes.fr
[#labonneheure](https://twitter.com/labonneheure)

ENVIE DE RETROUVER LE BUREAU MAIS PAS LES BOUCHONS ?

Pour gagner du temps, partagez vos horaires de travail et visualisez les créneaux à éviter sur :

**A LA BONNE
HEURE**



Un outil collaboratif développé par Rennes Métropole

**DU 1^{ER} AU 21 JUIN 2021,
PARTICIPEZ
AU JEU CONCOURS**

**pour gagner 1 vélo électrique,
1 vélo pliant ou d'autres lots**



scannez ce code avec votre mobile
ou saisissez : bit.ly/alabonneheure



1^{er} Prix de la Ville - "Pensées" Alexis Leborgne

Un portrait qui se découvre petit à petit, comme une apparition. Une approche contemporaine du portrait, avec une technique renouvelée. L'œuvre raconte une histoire, sa lumière nous emmène vers l'avenir. Elle est porteuse d'espoir en nous invitant à une méditation intérieure. Le portrait passe presque au second plan, derrière des idées de don, de pause, de douceur.



2^e Prix de la Ville - "Mouvance" Christine Louzé

Cette œuvre propose un jeu de textures, de mouvements et de lumières qui appelle la sérénité. C'est un monochrome subtil, tout en dégradé de valeurs. Un côté tellurique, minéral, à la fois macroscopique et microscopique. Un jeu d'équilibriste entre le support, l'eau et les pigments. Cette aquarelle est à la fois mouvante et émouvante.



"Merci beaucoup pour cette merveilleuse nouvelle !
Très touché par ce prix d'autant plus qu'il y a 10 ans, je faisais mon premier salon d'aquarelle avec un prix d'encouragement ici, à Montgermont."
Alexis Leborgne



Prix du Public
"Saint Melaine dans la Brume"
Evgenia Artyukh



Prix de la Société des Aquarellistes de Bretagne - "Le Parlement de Bretagne" Gérard Tymoigne

Gérard Tymoigne sublime par la transparence et la légèreté de son travail le Parlement de Bretagne si imposant. Ce coloriste n'hésite pas à déstructurer un dessin parfait en jouant avec les pigments dans l'eau, les projections et autres effets, donnant un côté féérique. Le résultat de cette interprétation impose un regard neuf empreint de gaieté sur un bâtiment dédié à la haute justice des hommes...

La galerie virtuelle du 25^e Salon de l'Aquarelle de Montgermont reste ouverte en juin !
ville-montgermont.fr

GRAINES D'AQUARELLISTES

Un Temps d'Activité Péri-scolaire très prisé !



Chaque année depuis 2015, le service péri-scolaire propose un TAP "Aquarelle" aux élémentaires. Cette activité est financée par la Société des Aquarellistes de Bretagne, partenaire du Salon de l'Aquarelle de Montgermont.

Les œuvres des enfants sont normalement exposées lors du Salon qui a lieu chaque année la semaine de l'Ascension. Cette année, l'exposition a été réalisée en virtuel, du fait du contexte sanitaire. Retrouvez également les œuvres de ces jeunes artistes montgermontais dans cette exposition en ligne.

Rendez-vous sur le site internet de la commune.



RETOUR FÊTE DE LA NATURE

Du 16 au 23 mai, la Commune a souhaité fêter la nature avec vous ! Au programme : animation avec la Ligue de Protection des Oiseaux, la Médiathèque, les Francas, MonGermeMonte, la Collectivité Eau du Bassin Rennais... Cette semaine a permis d'échanger conseils et bonnes pratiques ! Retrouvez les bonnes astuces des montgermontais sur le site internet de la commune.



Voyage en Angleterre pour les petits de maternelles



Une professeure d'anglais chez les petits
Mercredi 12 mai, Audrey, professeure d'anglais en lycée et maman de Bastien scolarisé à l'école maternelle Gérard Philippe, est venue animer une séance d'anglais dans la classe des petite et moyenne sections de Nadine. Chacun s'est présenté tour à tour

en anglais pour faire connaissance : "Hello , what's your name ? My name is ...". Puis, les enfants ont accueilli la peluche doudou prêtée par Bastien, petit ours anglais de la garde royale avec son écusson de Londres portant les lettres ER , E comme Elisabeth et R comme Royal.

Chants et ateliers sur les couleurs ont suivi :

- *Show me the colour* : les principales couleurs étaient affichées et je dois montrer une ou plusieurs couleurs simultanément
- *Find in the bag* : je trouve dans le sac l'objet énoncé avec la bonne couleur
- *Touch me with your foot or hand* : après avoir lancé un dé de couleur, je touche le tapis avec mon pied ou ma main ou les deux ensemble.



Pour finir tous se sont réunis pour découvrir l'album de "I am a bunny". Une séance riche de découvertes pour laquelle Nadine et les enfants disent une nouvelle fois à Audrey "Merci pour cette superbe matinée tout en anglais. Bye, bye, see you soon !".

Semaine des langues vivantes

Du 17 au 21 mai avait lieu la "semaine des langues vivantes" avec pour thème "Oser les langues pour les citoyens de demain !".



À cette occasion, la classe de moyennes et grandes sections de Joëlle Chenel est partie aux États-Unis en compagnie de sa mascotte Jazz.

Au programme, la carte des États-Unis d'Amérique, son drapeau et la statue de la liberté. Il s'agit là d'une continuité dans l'éveil à la diversité linguistique, la classe ayant précédemment validé l'Allemagne sur son passeport, en faisant escale au château de Neuschwanstein, à la porte de Brandebourg ou encore dans la Forêt Noire...



Écologie et généalogie au programme de mai pour les élémentaires

3^e journée de la classe écologie

En partenariat avec l'OCCE 35, les élèves de cycle 2 ont pu bénéficier cette année d'une classe écologie avec 4 sorties à la ferme.



Le 10 mai, les CE1 de Mesdames Erussart et Leray se sont rendus à la ferme des Gayeulles à Rennes pour la seconde fois. Grande nouveauté : la naissance de petits animaux ! Les élèves se sont régalés. Les animateurs les ont félicités pour leur écoute, leur attention et leurs connaissances suite à la première sortie. Leurs maîtresses sont très fières d'eux !

La généalogie c'est génial !

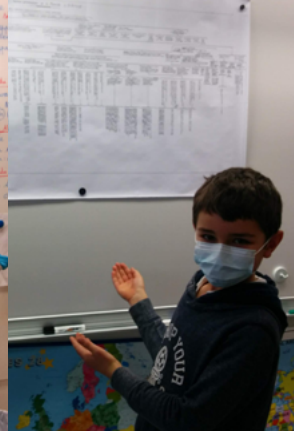
À partir d'un travail sur le temps en Histoire, les élèves de la classe de CE2-CM1 sont partis sur les traces de leur passé et ont apporté à l'école leur arbre généalogique.

Quelle histoire ! Et quelles belles histoires quand le temps de la famille croise le temps des grandes périodes historiques...

Nous découvrons, grâce à Valentin, Tiago et Baptiste, l'existence d'ancêtres contemporains de Louis XIV !! Ce très enrichissant travail de recherche se transforme en enquête passionnante et débute souvent par de simples conver-

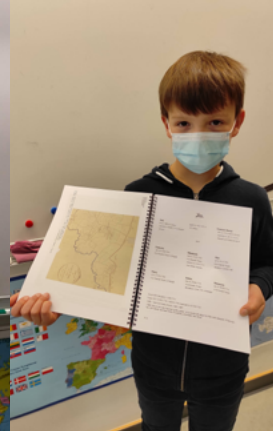


sations avec les parents, les grands-parents et même les arrière-grands-parents ; des moments privilégiés et précieux entre les générations pour apprendre et comprendre un peu



mieux qui nous sommes et d'où nous venons...

Et pourquoi pas, un petit tour aux archives pour compléter ou découvrir d'autres branches de ce bel arbre ...

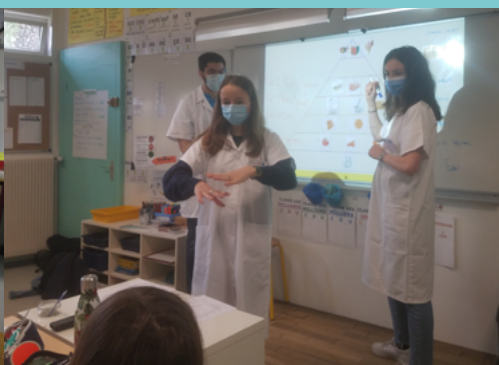


Objectif santé !

Intervention d'étudiants en médecine dans toutes les classes en élémentaire



Dans le cadre de leur parcours éducatif de santé et du programme de sciences, les élèves des classes du CP au CM2 ont bénéficié au mois de mai d'animations sur le thème de l'alimentation



avec l'intervention d'étudiants en troisième année de médecine. Les élèves ont travaillé sur la catégorisation des aliments, l'équilibre et l'hygiène alimentaire, les apports spécifiques de



chaque type d'aliments ainsi que sur le lien entre alimentation et activité physique. Tout un programme pour mieux comprendre pourquoi bien manger est important pour rester en bonne santé !

ÉCOLE NOTRE DAME

Tennis de table

Les grandes sections/CP et CE1/CE2 s'initient en ce moment au tennis de table à raison d'une heure par semaine. Cette activité est encadrée par Olivier

Grosdoigts, éducateur sportif départemental. Les bienfaits du tennis de table sont multiples pour les enfants. Ce sport associe la coordination, l'agilité

ou encore la concentration. Très appréciée par les enfants, cette activité se veut ludique et à la fois technique.



Voyage au Maroc

Dernier voyage de l'année, direction le soleil et le Maroc pour les TPS-PS-MS. Au programme, découverte des saveurs d'épices et de thé à la menthe et rencontre avec les animaux du désert.



Une classe bi-langue chinois

Alors que les élèves de CM1-CM2 poursuivent leur voyage autour du monde en Asie, sur les pas de Marco Polo, ils ont eu le plaisir d'accueillir Madame Signé, professeure de chinois au collège Saint Gabriel.

Madame Signé a lancé l'animation avec la présentation de différents éléments culturels puis les élèves ont découvert l'écriture chinoise. Tous se sont alors exercés à prononcer et à reproduire certains caractères. Pour officialiser cette première approche de la langue chinoise, la professeure a offert à chacun un dépliant personnalisé à son prénom... écrit en chinois !



Quel bonheur de jardiner à l'école !

L'arrivée du printemps a annoncé le lancement d'un nouveau projet à l'école. Celui de la création d'un jardin pédagogique qui incite à la découverte et à l'expérimentation. Tous les élèves de l'école, de la petite section au CM2 y participent ! Une belle occasion, de valoriser les réalisations des enfants, de stimuler leur créativité et de favoriser l'émulation collective ! Chaque classe a pu semer ou planter : des bulbes de glaïeuls, des graines de coquelicots, des herbes aromatiques, des fraisiers, des géraniums, du persil, des tomates... "Nous avons bien mélangé la terre avec nos outils. Nous avons aussi arrosé nos plantations pour qu'elles poussent plus vite ! Nous avons hâte de les voir grandir ! Nous avons écrit sur des ardoises les noms de nos plantations." Ce projet a permis de sensibiliser les élèves les plus grands à la biodiversité, l'écologie, le développement

durable, l'anti-gaspillage. Qu'est-ce que l'écologie ? Comment protéger l'environnement en général, à l'école en particulier ? Quels projets pourrions-nous mettre en œuvre à l'école pour se sensibiliser à la biodiversité ? Comment allons-nous contribuer à notre échelle à toutes ces notions ?

Les élèves ont été acteurs et pleins de bonnes idées. Leurs engagements : "Ensemble, nous allons créer des nichoirs pour faire venir et regarder les différentes espèces d'oiseaux. Nous avons planté des plantes aromatiques, des fleurs, des légumes dans le potager. De fait, des insectes et autres petits animaux y feront leur maison ! Nous allons être vigilants au tri dans les classes, éteindre les lumières, mettre à la poubelle nos emballages, diminuer notre consommation de papier. Nous allons essayer de ne pas gaspiller la nourriture."



La tortue géante

Lors de son passage dans la forêt amazonienne, la classe de CM a découvert l'œuvre d'Horacio Quiroga, célèbre conteur sud-américain. Les élèves ont étudié plus particulièrement le conte "La tortue géante" extrait du recueil "Contes de la forêt vierge". Ils ont alors créé une adaptation de ce texte. Ils ont également réalisé un petit film d'animation qui sera diffusé dans les autres classes.



Arc-en-ciel en maternelle

"Au mois de Mars, nous avons admiré un magnifique arc-en-ciel dans le ciel de Montgermont ! Nos petits artistes de toute petite section, petite section et moyenne section se sont mis au travail... en exposant leurs chefs d'œuvres dans le couloir de l'école."



Depuis plus d'un an maintenant, le Basket Club Montgermont joue un match serré contre le COVID-19. Lorsque celui-ci prend l'avantage, le BCM trouve toujours le moyen de ne pas laisser un écart trop important s'installer. Beaucoup d'énergie se perd dans ce duel, mais le club ne lâche rien !

À la place du parquet des Courtines, les joueurs ont foulé le bitume du playground de Montgermont. Durant de longues semaines, les joueurs et les encadrants ont dû faire face à la pratique du basket-ball en extérieur. En plus du virus qui les freinait, les intempéries

s'en sont mêlées ! Ils sont restés forts et motivés. Les jeunes basketteurs ont pu progresser et d'une certaine manière continuer à jouer au basket !

"Arrive enfin ce jour où les arbitres jouent en notre faveur, un discours, une annonce, une date. Nous y sommes, le 19 mai la réouverture des salles est annoncée ! Nous allons enfin pouvoir accueillir les jeunes basketteurs."

Le match n'est pas fini pour autant, il faut rester concentrés garder ses distances et surtout être solidaires. Voici la règle d'or du BCM pour en finir

avec ce virus, "remporter haut la main et fièrement ce match qui dure depuis trop longtemps".

Le jour J

19 mai, le moment tant attendu est arrivé. Il est 13h30, les entraînements débutent tout juste. "Un mélange d'excitation et d'euphorie chez eux. Nous espérons pleinement continuer sur cette lancée, et bientôt vous dire : venez nombreux pour encourager nos équipes !"

VOLLEY



La reprise s'amorce et les petits comme les grands sont très contents de reprendre le volley et en particulier le beach volley !

La météo est parfois capricieuse mais les joueurs arrivent à passer entre les gouttes !

Début mai, les entraînements en extérieur se sont mis en place sur les terrains de beach avec Laure, Clara, Sarah et Marc pour les catégories jeunes,



volley santé et Seniors. Le club a investi dans l'achat de matériel adapté à la situation sanitaire comme le filet/terrain à 4 places pour le plus grand plaisir des licenciés.

La coupe de France de beach volley a débuté pour les jeunes. Pour le 1^{er} tour, les équipes (deux paires) M13 se sont déplacées à Saint Renan dans le Finistère, le dimanche 29 mai. Les équipes M15 ont reçu le lundi 24 mai

les équipes de CPB Rennes, de St Médard/Torcé et de Plomeur Volley et ont terminé première de la poule ! Les jeunes joueuses montgermontaises accèdent directement au 3^e tour qui aura lieu le 20 juin.



Si vous souhaitez découvrir le beach volley et connaître les horaires d'entraînement : mvc35@yahoo.fr



1^{er} Prix de la Ville